

Les congés payés, une histoire française

Niveau B1 (Seuil) · Travail et éducation · Durée : 60 minutes · Texte : 305 mots

OBJECTIFS COMMUNICATIFS

- Comprendre un récit historique simple
- Raconter un souvenir de vacances

OBJECTIFS LINGUISTIQUES

- L'imparfait et le passé composé dans un récit
- Les indicateurs de temps (avant, en 1936, peu à peu)

OBJECTIF CULTUREL

- Le Front populaire et l'histoire des vacances en France

DESCRIPTEURS CECRL VISÉS

- Lecture B1 : peut reconnaître les grandes étapes d'un récit chronologique.
- Production orale B1 : peut raconter une expérience en décrivant ses sentiments et ses réactions.
- Production écrite B1 : peut faire le récit d'une expérience en reliant les éléments de façon articulée.

Déroulé de la séance (60 min)

5 min	Échauffement	Questions; comparer les durées de congés dans les pays des apprenants.
10 min	Lecture	Lecture; faire une frise chronologique au tableau (1936, 1956, 1969, 1982).
10 min	Compréhension	Questions 1 à 6.
5 min	Vocabulaire	Faire expliquer « grève » et « embouteillage » par des exemples.
15 min	Grammaire	Repérage en deux couleurs, tableau, exercices.
10 min	Production orale	Binômes, puis deux souvenirs racontés à la classe.
5 min	Production écrite	Consigne et critères.

Corrigés

4. Compréhension

1. **b)** ne partaient jamais en vacances.
2. **Faux** – §2 : deux semaines.
3. **Vrai** – §3.
4. **c)** 1982.
5. Parce que les ouvriers voulaient de meilleures conditions de travail.
6. Elles organisent des séjours pour les familles et les enfants qui ne peuvent pas partir, souvent pour des raisons financières.

5. Grammaire – exercice 1

1. ne partaient pas
2. a fait
3. sont arrivés / faisait
4. étaient / découvraient (ou ont découvert)
5. allions

5. Grammaire – exercice 2

1. Il faisait chaud. Nous sommes partis à la plage.
2. J'étais petit. J'allais chez ma tante tous les étés.
3. Un jour, mon père a acheté une tente.
4. La route était longue, mais personne ne se plaignait.

6–7. Productions

Réponses libres. Évaluer avec les critères de la fiche élève : utilise l'imparfait pour décrire ; utilise le passé composé pour les événements ; emploie des indicateurs de temps (un jour, ensuite, finalement) ; respecte la longueur demandée.

Différenciation et prolongements

- A2+ : travailler les §1 à 3 et uniquement l'exercice 2 avec des verbes fréquents.
- B1+ : introduire le plus-que-parfait (beaucoup n'avaient jamais vu la mer).

Note culturelle

La loi du 20 juin 1936 instaure deux semaines de congés payés. Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État aux Sports et aux Loisirs, crée la même année un billet de train populaire à tarif réduit pour les congés. Les photos de Robert Capa ou d'Henri Cartier-Bresson sur les premiers congés peuvent illustrer la séance (vérifier les droits avant toute projection publique).

Faits vérifiés et sources

FAIT UTILISÉ DANS LE TEXTE	SOURCE
Repos hebdomadaire obligatoire en 1906 ; loi de 1936 : deux semaines de congés payés ; 3e semaine en 1956, 4e en 1969, 5e en 1982 (ordonnance qui fixe aussi la durée légale à 39 heures).	Ministère du Travail, « Histoire du droit du travail de 1841 à nos jours » https://travail-emploi.gouv.fr/histoire-du-droit-du-travail-de-1841-nos-jours-reperes-chronologiques
Victoire du Front populaire au printemps 1936, grèves de mai-juin 1936, gouvernement Léon Blum.	Wikipédia, article « Front populaire (France) » https://fr.wikipedia.org/wiki/Front_populaire_(France)
Création en 1936 d'un billet de congé annuel à prix réduit.	Wikipédia, article « Billet de congé annuel » https://fr.wikipedia.org/wiki/Billet_de_cong%C3%A9_annuel

Rappel du texte élève

Quand les ouvriers ont découvert la mer

Cinq semaines de vacances payées : en France, cela semble normal. Pourtant, ce droit n'a même pas cent ans.

§1. Aujourd'hui, en France, un salarié a droit à cinq semaines de congés payés par an. Mais ce droit est assez récent. Au début du XXe siècle, la plupart des ouvriers ne partaient jamais en vacances. Ils travaillaient six jours sur sept : le repos du dimanche n'était obligatoire que depuis 1906. Beaucoup n'avaient jamais vu la mer.

§2. Au printemps 1936, le Front populaire, une alliance des partis de gauche, a gagné les élections. Des grèves ont éclaté dans tout le pays : les ouvriers voulaient de meilleures conditions de travail. En juin, le gouvernement de Léon Blum a fait voter plusieurs lois sociales. L'une d'elles donnait à tous les salariés deux semaines de congés payés par an.

§3. Pendant l'été 1936, des milliers de familles sont parties pour la première fois. Comme elles n'avaient pas beaucoup d'argent, elles voyageaient à vélo ou en train, avec des billets à prix réduit créés pour l'occasion. Sur les photos de l'époque, on voit des ouvriers qui découvraient la plage, souvent en costume, et qui souriaient. Pour beaucoup, ce premier départ a été un moment inoubliable.

§4. Ensuite, ce droit s'est élargi peu à peu : une troisième semaine en 1956, une quatrième en 1969 et une cinquième en 1982. Cette année-là, la durée légale du travail est aussi passée à 39 heures par semaine. Les vacances sont devenues un moment important de la vie des Français, avec leurs rituels : les embouteillages des départs en août, le camping au bord de la mer, les cartes postales envoyées à la famille.

§5. Pourtant, aujourd'hui encore, une partie importante des Français ne part pas en vacances chaque année, souvent pour des raisons financières. C'est pourquoi des associations et des collectivités organisent des séjours pour les familles et les enfants qui ne peuvent pas partir.